AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-3-75012354

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 86-36-24)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
~~30 Francs~~
50 Francs

BULLETIN TECHNIQUE N° 45 — 5 MARS 1975

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

Ce bulletin sera le dernier que recevront les personnes qui n'ont pas renouvelé leur abonnement pour 1975.

TAVELURE DU POIRIER — ARBRES FRUITIERS

Les conditions climatiques sont devenues très favorables à la maturation des périthèces et les projections d'ascospores sont plus nombreuses. Dès maintenant, les risques de contaminations sont importants. Il y a donc lieu d'effectuer de toute urgence un premier traitement dans tous les vergers où il n'a pas été appliqué conformément aux indications données dans notre bulletin du 21 Février.

Comme nous le conseillions dans ce bulletin du 21 Février, le premier traitement a souvent été différé jusqu'à la fin de la semaine dernière et même jusqu'au début de cette semaine, par suite de la sécheresse et des basses températures. Dans ce cas, une nouvelle application sera nécessaire dès que le développement de la végétation, l'abondance des pluies auront diminué l'efficacité de la première application.

TAVELURE DU POMMIER

Les premières projections d'ascospores viennent d'être observées. Comme pour la Tavelure du poirier, ces projections risquent de devenir rapidement plus importantes.

Il y a donc lieu d'effectuer un premier traitement au fur et à mesure que les variétés arriveront au stade sensible (stade C3).

OIDIUM DU POMMIER

Les indications données dans notre bulletin du 21 Février restent toujours valables.

Dans les vergers contaminés l'année dernière, il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour effectuer un premier traitement contre cette maladie.

MONILIA DU CERISISER

Cette maladie peut faire de graves dégâts, si le printemps est humide, en détruisant les fleurs. Les premières contaminations peuvent avoir lieu avant la floraison.

Nous conseillons donc dès à présent un traitement qui devra être effectué sur les variétés sensibles dès que la majorité des boutons floraux aura atteint le stade D-E. (Stade D : les boutons se séparent entre eux tout en restant enveloppés à leur base par les écailles du bourgeon ; la pointe blanche de la corolle est visible. Stade E : les premiers bourgeons s'ouvrent partiellement et laissent apparaître les étamines).

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : BENOMYL (30g/hl), FOLPEL (100 g/hl), METHYLTHIOPHANATE (70g/hl), MANCOZEBE (160 g/hl), THIABENDAZOLE (100 g/hl), THIRAME (200 g/hl).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

MONILIA DU PRUNIER

Cette maladie peut également compromettre la récolte en détruisant les fleurs. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement dès que la majorité des boutons à fleurs aura atteint ou dépassé le stade où les fleurs commencent à se dégager dans l'inflorescence. On pourra utiliser un des produits conseillés contre le Monilia du cerisier.

CLOQUE DU PRUNIER OU MALADIE DES POCHETTES

Cette maladie fait parfois des dégâts dans quelques vergers de pruniers.

Le champignon pénètre dans la fleur avant la floraison et provoque la déformation des fruits qui s'allongent anormalement, restent creux, aplatis et sans noyau. Le traitement dirigé contre le Monilia est également efficace contre la maladie des pochettes.

CULTURES OLEAGINEUSES

CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA

Depuis notre bulletin du 21 Février, les conditions climatiques ont été assez peu favorables à l'activité de ce ravageur. Toutefois, dans de nombreux postes de piégeage, du Cher et de l'Indre notamment, des captures, peu nombreuses en général, ont été enregistrées. Des piqûres nutriciales et des pontes sont visibles dans les cultures envahies par ce ravageur.

Nous rappelons qu'une intervention devient nécessaire si le seuil d'alerte qui est fixé à 10 captures par jour et par cuvette ou à défaut de cuvette en moyenne à un charançon par pied, est atteint. Nous précisons également que le colza est sensible aux attaques du charançon de la tige depuis le début de la montaison jusq'au moment où la tige atteint 20 cm de longueur.

MELIGETHES

Les indications données dans notre bulletin du 21 Février restent toujours valables. Les captures de ce ravageur restent en général assez faibles dans la plupart des postes de piégeage, mais le prochain relèvement sensible des températures risque de provoquer des infestations importantes

Nous rappelons que les dégâts sont d'autant plus graves que les plantes sont peu développées et que les boutons floraux sont encore petits, à demi cachés par les feuilles du sommet. Au stade D1 (boutons accolés cachés par les feuilles terminales), une intervention devient nécessaire dès que les sondages indiquent qu'il y a en moyenne un méligèthe par inflorescence. Au stade D2 (boutons accolés dégagés, les inflorescences secondaires sont visibles), le seuil d'intervention est fixé à deux méligèthes par inflorescence en moyenne.

CULTURES LEGUMIERES

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Les conditions climatiques deviennent favorables à cette maladie. Nous rappelons qu'un premier traitement est nécessaire dès que les cultures arrivent au stade d'une nouvelle feuille étalée en utilisant un produit à base de Manèbe à la dose de 240 g de MA/hl.

PUCERONS DU FRAISIER

Ces ravageurs sont déjà observés dans un certain nombre de cultures. Seule l'observation attentive des fraiseraies permettra de juger de l'opportunité d'un traitement.

Etant donné le stade végétatif du fraisier, on utilisera de préférence un produit à action de contact, les produits à action systémique n'ayant leur pleine efficacité qu'en période de végétation très active.

.../...

MOUCHE DE LA CAROTTE

Pour lutter contre ce ravageur, les traitements du sol, avant semis, donnent les meilleurs résultats. Les matières actives homologuées sont les suivantes : CARBOPHENOTHION (traitement du sol - granulés) : 6000 g/ha, CHLORFENVINPHOS (traitement du sol - pulvérisation et granulés) : 5000 g/ha. DIAZINON (traitement du sol - granulés) : 8000 g/ha, DIETHION (traitement du sol - granulés) : 5000 g/ha, DICHLOFENTHION (traitement du sol) : 6000 g/ha, TRICHLORONATE (traitement du sol - granulés et pulvérisation): 2500 g/ha. Le FONOFOS est en autorisation provisoire de vente contre la mouche de la carotte.

MOUCHE DE L'OIGNON

La lutte contre ce ravageur peut être effectuée par l'enrobage des semences ou la désinfection des sols. En cas d'infestation importante, le traitement par enrobage des semences peut se révéler d'une efficacité réduite.

Les matières actives homologuées sont les suivantes : CARBOPHENOTHION (traitement du sol - granulés) : 6000 g/ha, CHLORFENVINPHOS (traitement du sol - pulvérisation et granulés) : 5000 g/ha, DIAZINON (traitement du sol - granulés) : 8000 g/ha, DIETHION (traitement du sol - granulés) : 5000 g/ha, DIETHON (traitement des semences) : 60 g/Kg, DICHLOFENTHION (traitement du sol - granulés) : 6000 g/ha, TRICHLORONATE (traitement du sol - granulés et pulvérisation) : 2500 g/ha. TRICHLORONATE (traitement des semences) : 40 g/Kg. Le CHLORPYRIFOS et le FONOFOS sont en autorisation provisoire de vente contre la mouche de l'oignon.

MOUCHE DES SEMIS SUR ASPERGE

Depuis quelques années, ce ravageur fait localement des dégâts assez sérieux dans les aspergeraies en production en attaquant les turions avant leur récolte.

On peut lutter contre ce ravageur en appliquant, avant le premier buttage, l'une des matières actives suivantes : CHLORFENVINPHOS (5000 g MA/ha), TRICHLORONATE (2500 g MA/ha).

MOUCHE DU CHOU

Les premières mouches viennent d'apparaître en élevage. Les premières pontes risquent d'être déposées dès la semaine prochaine.

Les méthodes de lutte qui paraissent les plus intéressantes sont :

1°) Traitement du sol avant plantation avec l'un des produits suivants : CHLORFENVINPHOS (5000 gMA/ha), DIAZINON (8000 gMA/ha), LINDANE (1500 gMA/ha), TRICHLORONATE (2500 g MA/ha).

2°) Traitement au pied des choux après plantation et reprise des plants, par dépôt de granulés à base d'un des produits suivants : CHLORFENVINPHOS, DIAZINON, TRICHLORONATE.

3°) Arrosage au pied après reprise des plants à raison de 0,1 l par pied avec une bouillie contenant l'un des produits suivants : BROMOPHOS (50 g de MA/hl), DIAZINON (40 g de MA/hl), DIETHION (30 g de MA/hl).

4°) Poudrage au pied avec un produit à base de LINDANE.

La mouche du chou attaque également les navets. Les traitements du sol avec un produit à base de CHLORFENVINPHOS (6000 g de MA/ha), ou de TRICHLORONATE (3125 g de MA/ha) donnent des résultats intéressants.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P 358